
Robert Badinter au Panthéon : le MRAP se réjouit de cette décision

« Heureux si l'on peut un jour dire de lui : en s'en allant il emporta la peine de mort ». Ce vers de Victor Hugo aurait pu être écrit pour Robert Badinter, ancien Ministre de la justice et éminent avocat, qui fera son entrée au Panthéon le 9 octobre prochain.

Le MRAP, qui s'enorgueillit d'être membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort et d'avoir participé au premier Congrès mondial contre la peine de mort en 2001 à Strasbourg, se réjouit grandement de cette décision.

Robert Badinter est le grand artisan en France de l'abolition de la peine de mort. Le 17 septembre 1981, en sa qualité de garde des Sceaux, il demandait solennellement à l'Assemblée nationale d'approuver le projet de loi sur l'abolition de la peine de mort aux termes d'un discours retentissant : « Ceux qui croient à la valeur dissuasive de la peine de mort méconnaissent la vérité humaine. La question ne se pose pas, et nous le savons tous, en termes de dissuasion ou de technique répressive, mais en termes politiques et surtout de choix moral. » Le lendemain, l'Assemblée votait l'abolition avec 363 voix pour et 117 contre. Le 30 septembre, les sénateurs l'ont adopté en termes identiques avec 160 voix contre 126 sur 287 votants.



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

@mrapofficiel

 @MRAPOfficielNational

La loi était promulguée le 9 octobre 1981 par la France « pays des droits de l'Homme » qui était toutefois l'un des derniers pays européens à abolir. Le combat pour l'abolition universelle continue, y compris en France où certains souhaiteraient rétablir cette peine barbare. **En France, l'enquête annuelle d'OpinionWay et Sciences Po révèle d'ailleurs qu'après un minimum de 32% en 2009, le pourcentage de la population favorable à la peine de mort se maintient depuis 2013 entre 45 et 50%.**

Pour 2024, Amnesty International a recensé 1518 exécutions, dans 15 pays, chiffre nécessairement sous-estimé. Aujourd'hui dans le monde, 112 États ont aboli la peine de mort en toutes circonstances, 9 États ne conservant la peine de mort que pour des crimes commis en temps de guerre et des crimes contre l'humanité, 23 États sont considérés comme abolitionnistes en pratique car n'ayant procédé à aucune exécution ces dix dernières années, 55 États appliquant la peine de mort. Trois pays sont à eux seuls responsables de 91 % des exécutions recensées : la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite.



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

@mrapofficiel



@MRAPOfficielNational

Alors que le combat continue, le MRAP salue cette entrée au Panthéon de l'homme qui n'est pas seulement à l'origine de l'abolition de la peine capitale en France mais qui a également lutté sans relâche contre le nazisme l'ayant personnellement et atrocement marqué, une partie de sa famille ayant été exterminée.

La voix de ce fils d'immigré d'Europe orientale, qui a participé à la promotion des valeurs humanistes et dont la mémoire va être justement honorée, continuera à guider notre lutte permanente pour le respect de la dignité humaine.

Bureau National
Le 06 octobre 2025